

BTS - Maintenance des systèmes, option A : systèmes de production



Maintenance industrielle

05/03/2026

Débouchés

Technicien(ne) de terrain polyvalent dans les domaines mécanique, électrique et automatisme dans de grandes entreprises industrielles ou dans des PME/PMI.

Condition d'accès

- Être titulaire d'un bac S, un bac STI2D ou un bac pro MSPC (anciennement bac pro MEI)
- Avoir satisfait aux tests et entretiens de pré-sélection

Les objectifs

- Diagnostiquer les pannes
- Réparer, dépanner et éventuellement remettre en service
- Réaliser des opérations de surveillance et d'inspection et/ou de maintenance préventive
- Réaliser des travaux d'amélioration, réceptionner un nouveau bien
- Identifier les risques pour les personnes ou l'environnement, définir et respecter les mesures de prévention adaptées
- Analyser la fiabilité, la maintenabilité et la sécurité
- Analyser l'organisation fonctionnelle, structurelle et temporelle
- Identifier et caractériser la chaîne d'énergie
- Identifier et caractériser la chaîne d'information
- Organiser la stratégie et la logistique de maintenance
- Préparer les interventions de maintenance corrective et préventive
- Préparer les travaux d'amélioration ou d'intégration d'un nouveau bien
- Proposer et/ou concevoir des solutions pluritechniques d'amélioration
- Rédiger des comptes rendus et renseigner les outils de maintenance
- Présenter une activité de maintenance
- Exposer oralement une solution technique

Durée de la formation

2 ans

CODE RNCP
36968

CENTRES DE FORMATION
Désertines, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION
24 mois

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen **83% en juin 2025**

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne

04 73 69 41 11

Conseillère : Katy BERTELOOT

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines

04 70 28 23 12

Conseiller : Nicolas MARGERY

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : évaluations sur table, mises en situations, études de cas, QCM, etc.

Lors de la dernière année de formation, le ou la candidat(e) passe les épreuves du diplôme suivant le référentiel de l'Éducation Nationale.

Modalités d'accès

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Les inscriptions sont ouvertes de janvier à décembre. La préinscription pour la formation en apprentissage doit s'effectuer le plus rapidement possible même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

Suite de parcours et passerelles possibles

- Licences professionnelles
- Bachelor maintenance avancé
- École d'ingénieur type SIGMA ou POLYTECH
- CQPM Technicien en Industrialisation et Amélioration des Processus par exemple ou encore CQPM Correspondant Santé Sécurité Environnement ou CQPM Préventeur Santé Sécurité Environnement.

Blocs de compétences

Impossibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Equivalence

Néant

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d'un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs